

Les titres d'adhésion au service des randonneurs

Licence fédérale



Le RandoPass



Le RandoPass+



Le Pass Découverte



Adhésion en club avec une LICENCE	Adhésion individuelle avec la LICENCE COMITÉ
Cette licence vous permet de partager le plaisir de se retrouver en groupe tout en améliorant sa condition physique, faire des rencontres avec des passionnés, tout en bénéficiant d'un encadrement qualitatif.	Cette licence comité est un titre d'adhésion destiné aux randonneurs hors clubs souhaitant s'impliquer comme dirigeant au sein d'un comité mais sans pratiquer dans un club.
Délivrée par les clubs à partir de 28 euros.	Délivrée par les comités départementaux et régionaux au tarif de 39,85 euros.
Titre totalement dématérialisé, valable pour une saison sportive nécessitant pas la présentation d'un certificat médical de moins de 6 mois lors de votre 1ère adhésion.	

Le Rando Pass qui remplace la Rando carte est un titre de participation annuel, nominatif et individuel destiné aux randonneurs qui ne souhaitent pas pratiquer en club mais qui désirent bénéficier d'une assurance, des avantages proposés par des partenaires fédéraux et soutenir l'action de la fédération et de ses comités.	C'est un RandoPass [®] amélioré : il propose une assurance supplémentaire sur les activités de pleine nature comme les sports de glisse, d'eau vive, de courses à pied et de cyclotourisme...
Titre totalement dématérialisé, valable pour une durée d'un an de date à date et ne nécessitant pas la présentation d'un certificat médical.	
Disponible sur le site fédéral au tarif de 30 euros.	Disponible sur le site fédéral au tarif de 40 euros.

Le Pass Découverte permet à des pratiquants occasionnels (par exemple des touristes), de bénéficier des manifestations, des baptêmes d'activité, des stages, des séjours ou tout simplement de participer aux activités du club.
Ces pratiquants n'auront pas besoin de certificat médical sauf sur demande de l'organisateur. Ce titre de participation temporaire est proposé sur 3 durées : 1 jour, 8 jours et 30 jours.
En pratique, c'est simple, les comités et les clubs proposent des activités et manifestations au grand public.

[Plus d'informations ici](#)

[Plus d'informations ici](#)

[Plus d'informations ici](#)

[Plus d'informations ici](#)

[Plus d'informations ici](#)

Profitez également de tarifs préférentiels sur le [GR@ccess](#) (à partir de 10€), la revue [Passion Rando](#) (à partir de 8€), les topoguides (-5% sur le prix de vente), des [formations](#) pour améliorer vos connaissances pratiques ainsi que de nombreux avantages avec nos partenaires voyage et équipement.

Différence entre les 3 titres

	Je souhaite m'impliquer bénévolement au sein d'un comité sans pratiquer dans un club	je randonne avec un encadrant j'adhère à un club de la FFRandonnée	je suis randonneur individuel, je participe à un événement dans un club ou comité	je suis randonneur individuel, je randonne hors club
Public visé				
Titre		Licence associative	Pass Découverte	RandoPass [®]
				
Type de titre	titre d'adhésion	titre de participation	titre de participation	
délivrance	clubs ou comités	comités ou clubs	site internet	
durée de validité	saison sportive	1 jour, 8 jours, 30 jours	1 an de date à date	
Tarif	39,85€ individuel comité à partir de 28,25€ en club	31, 61 et 101	281 - 381 (Sport+)	
Garanties - Assurances	Accidents corporels, responsabilité civile, assistance rapatriements	Accidents corporels, responsabilité civile, assistance rapatriements	Accidents corporels, responsabilité civile, assistance rapatriements	
pratique d'une activité dans un club ou comité	OUI	OUI	NON	
Fournir un Certificat Médical de non contre-indication	OUI (lors de la première adhésion)	NON (sauf sur dde de l'organisateur)	NON	
accès séjours	OUI	OUI	NON	
accès formation	OUI	stages thématiques uniquement	stages thématiques uniquement	
Participation vie associative	OUI	NON	NON	
avantages partenaires	OUI	NON	OUI	
Accès gratuit et exclusif application mobile MaRando [®] et à MaTribu.	OUI	OUI	OUI	